

LE NOUVEAU PLAN DE RÉNOVATION URBAINE

UNE AUBAINE POUR VALENCE ET ROMANS-SUR-ISÈRE

01

Comment sont choisis les quartiers prioritaires ?

Ils sont retenus par l'État (Agence Nationale de Rénovation Urbaine), sur la base du dossier de candidature préparé par l'Agglo. Ce dossier ultra argumenté dresse un état des lieux factuel des quartiers. Sont pris en compte la vétusté des immeubles, la mauvaise isolation thermique des logements, l'état de l'espace public...

02

Combien de logements seront concernés par les démolitions et reconstructions ?

Au total sur les deux villes, il est prévu la démolition de 705 logements. Des logements pour la plupart en « barres », qui ont mal vieilli. En parallèle, 485 nouveaux logements verront le jour.

03

Les immeubles démolis seront-ils remplacés ?

Les démolitions prennent en compte deux critères : la vétusté et la dangerosité. Elles permettent également d'aérer les quartiers. Dans certains cas, les immeubles ne sont pas remplacés. Dans d'autres, il est prévu des logements moins hauts et plus intimes.

04

Quelles sont les rénovations prévues ?

Il s'agit souvent de travaux liés à l'isolation thermique, les menuiseries, portes et fenêtres, le mode de chauffage... L'enjeu est double : réduire le coût de la facture d'énergie pour les habitants et respecter l'environnement.

05

Que signifie le terme « résidentialiser » les logements ?

L'espace public autour des logements fera l'objet d'une sécurisation et d'une privatisation des accès. Cela amènera du confort aux habitants.

06

Quid des espaces publics ?

Il est prévu des aménagements piétons et vélos, des espaces végétalisés et des aires de jeux pour revaloriser les lieux à l'abandon ou squattés. L'idée est de redonner à l'espace public son rôle de lien social, de lieu de convivialité pour les familles.

07

Et les équipements publics ?

Écoles, crèches, gymnases... Ces équipements font aussi l'objet de réhabilitations. Objectif : réduire les dépenses de consommation d'énergie à tous les niveaux.

08

Comment sont financés ces grands chantiers ?

Le coût total s'élève à 206 millions € répartis jusqu'en 2023. L'État via l'ANRU finance 62 millions € du projet. Ce soutien est exceptionnel.

09

Quels sont les quartiers concernés à Valence ?

Le quartier du Polygone

Démolition > 185 logements.

Résidentialisation > 384 logements sociaux.

Requalification > 180 logements locatifs sociaux et réhabilitation du Centre d'Information et d'Orientation pour créer un pôle associatif et de services.

Réaménagement de l'espace public

> Création d'un axe « nord - sud » afin de fluidifier la circulation entre l'avenue de Verdun et l'avenue Yser.

Les Hauts de Valence > Fontbarlettes et Le plan

Démolition > 5 bâtiments / 273 logements.

Réaménagements > Les rues non traitées dans le précédent plan urbain.

Requalification > 444 logements.

Résidentialisation > 363 logements.

Réhabilitation > Les équipements et espaces publics (ex. MPT Nelson Mandela...).

10

Quels sont les quartiers concernés à Romans-sur-Isère ?

Le centre ancien de Romans

Démolition > 6 logements sociaux.

Requalification > 222 logements.

Résidentialisation > 65 logements.

Réhabilitation > Les équipements publics de proximité (ex. Îlot du mouton, Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine).

Réhabilitation > Les logements sociaux.

Recyclage > 9 îlots d'immeubles dégradés, avec le souci de préserver les pierres anciennes.

Le quartier Est

Démolition > 222 logements.

Résidentialisation > 321 logements.

Requalification > 95 logements et équipements publics de proximité avec notamment la reconstruction d'une crèche.

